

Subsides

M. Lewis: Au cours de ma carrière politique, il m'est arrivé parfois de songer que, du moins, je savais à quoi m'en tenir à propos des conservateurs progressistes. Lorsque le très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker) dirigeait ce parti, je savais à quoi m'en tenir. C'est bien le diable si je sais l'attitude que le parti conservateur progressiste adopte maintenant sur toute question d'intérêt national, qu'il s'agisse de la peine capitale, de l'impôt, des pensions, de l'unité nationale ou de toute autre question, voire même du bilinguisme. Un député dit une chose, un autre en dit une autre. Et moi, chef du Nouveau parti démocratique je suis censé dire au chef de l'opposition: «Bob, vous êtes le type capable de mener ce pays au ciel». «Allez-y, Bob, devrais-je lui dire. Prenez le gouvernement et menez-nous au royaume des cieux sur la terre.»

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Le chef de l'opposition parle de la terrible situation du chômage. Permettez seulement que je lui rappelle ceci: vous constaterez que c'est en 1961, une année où les conservateurs étaient au pouvoir, que le taux de chômage désaisonnalisé a dépassé même celui d'aujourd'hui.

Le chef de l'opposition presse le gouvernement d'agir lorsque survient une crise monétaire internationale. Il oublie que sous la dernière administration conservatrice le gouvernement et la Banque du Canada rompirent leurs relations.

Le chef de l'opposition a parlé des joueurs d'orgue de Barbarie.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous en avez eu vent.

M. Lewis: Si les députés veulent bien se tenir tranquilles, j'aurais deux choses à leur dire à ce sujet. Tout d'abord je tiens à remercier le député de son compliment. Du moins, un autre était le singe. Ensuite j'aimerais dire qu'après avoir entendu son discours, je trouve qu'un joueur d'orgue de Barbarie le servirait beaucoup mieux que le rédacteur de ses discours. J'ai fait de mon mieux pour tourner délicatement ma phrase afin de n'avoir pas à traiter qui que ce soit de singe, mais, à mon avis, un joueur d'orgue de Barbarie conviendrait sans doute. Car je vous le demande, monsieur l'Orateur, les choses que nous avons entendues à la Chambre durant le débat sur le discours du trône, le débat sur le budget supplémentaire de dépenses et au cours de la discussion d'aujourd'hui ne témoignent-elles pas d'une soif de pouvoir aussi claire, aussi dénuée de principes et d'objectivité que tous ici à la Chambre en ont jamais entendue? Je tiens à ce que le peuple canadien le sache. S'il arrive que le gouvernement actuel soit renversé et cela peut arriver dans une semaine, dans deux semaines...

Une voix: Dites-nous quand!

M. Lewis: ... trois semaines ou trois mois, car nous avons précisé quelles mesures nous appuierons. S'il arrivait que le chef de l'opposition prenne les rênes du gouvernement, ce ne sera pas à cause de sa soif insatiable du pouvoir, mais à cause de l'échec du gouvernement libéral à présenter des lois que nous croyons nécessaires au bien-être des Canadiens.

Le chef de l'opposition dit qu'il n'a pas l'intention de s'opposer au bill. Puis il fait un exposé budgétaire ou, du moins, un mini exposé budgétaire. Je m'excuse; ce n'était

[M. Lewis.]

pas un mini budget. Toutefois, cet après-midi, c'est bel et bien un mini discours sur le budget qu'il a prononcé lorsqu'il a parlé des impôts et du chômage. Le gouvernement est certes responsable du taux de chômage, non seulement depuis mai dernier, mais depuis qu'il avait décidé, malheureusement, en 1969, d'opposer l'embauche à la hausse du coût de la vie. C'était une décision stupide. Non seulement le chef de l'opposition, mais tous les membres de mon parti, moi-même y inclus, comme tous les économistes éclairés du pays avaient prévenu le gouvernement qu'il était mal informé par ses conseillers du ministère des Finances et de la Banque du Canada. Le gouvernement avait cependant une majorité écrasante. Elle était moindre, certes, que celle dont jouissait le parti conservateur que dirigeait le très honorable député de Prince-Albert, mais elle était tout aussi efficace et faisait la sourde oreille à tout ce que proposait l'opposition.

Je veux que vous sachiez, monsieur l'Orateur, que depuis le 30 octobre, alors qu'il devenait minoritaire, ce gouvernement se comporte d'une façon tout à fait différente de celle qu'il affichait lorsqu'il pouvait faire appel à sa majorité arrogante. Il lui faut maintenant se plier aux désirs de l'opposition et aux conseils des gens éclairés qui ne sont pas d'accord avec ses politiques. Lors de la prochaine campagne électorale, le chef de l'opposition fera sans doute entendre à tout le pays qu'il nous faut un gouvernement majoritaire stable sous sa tendre gouverne. Et bien, les Canadiens ayant appris qu'un gouvernement majoritaire arrogant leur est désavantageux, il ne pourra les persuader d'autre chose, malgré sa hantise du pouvoir.

Bien sûr, le chômage nous coûte cher. Quelles sont les suggestions du leader de l'opposition? L'une d'elles, j'en conviens, serait de réduire l'impôt substantiellement. J'ai prêté l'oreille pour tenter de saisir quel montant il avait dans l'idée. Si je me trompe, le leader de l'opposition pour qui, personnellement, j'ai une amitié et un respect des plus profonds...

Une voix: Trop tard.

M. Lewis: ... me corrigera. Cela ne m'empêchera pas dans l'avenir, comme par le passé, de lui dire ce que je pense de ses politiques et de ses attitudes. Mais, je le respecte profondément. J'attends de savoir ce qu'il dira. Quelle sera l'importance de cette réduction d'impôt? Si je me souviens bien, il a proposé durant sa campagne électorale, en plus du maintien de la réduction de 3 p. 100, une autre diminution de 4 p. 100 pour 1972, à compter du 1^{er} juillet de la même année. Je l'ai toujours entendu dire ou, plus exactement, j'ai toujours lu dans ses déclarations que la réduction d'impôt personnel devrait être de 4 p. 100 pour la deuxième partie de l'année 1972. De ce qu'il a dit c'est tout ce dont je me souviens. Si j'ai tort, il me corrigera; cependant, il n'en fait rien. Cela signifie une réduction moyenne de 2 p. 100. Si le ministre des Finances est assez idiot et stupide pour proposer semblable réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers, il ne fera pas long feu comme ministre des Finances, je peux le lui assurer.

• (1630)

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député qui a bénéficié de temps supplémentaire pour des interventions antérieures, mais le temps dont il disposait est terminé. Il pourrait toutefois continuer avec l'assentiment unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.